

Messieurs

Darling	Kempling	Nielsen
Dinsdale	Knowles	Nowlan
Dionne	(Norfolk-Haldimand)	Oberle
(Kamouraska)	Lambert	O'Sullivan
Elzinga	(Bellechasse)	Paproski
Epp	Lambert	Patterson
Fairweather	(Edmonton-Ouest)	Ritchie
Forrestall	La Salle	Roche
Fortin	MacKay	Rondeau
Fraser	MacLean	Rooney
Friesen	Macquarrie	Roy
Gauthier	Malone	(Timmins)
(Roberval)	Marshall	Schellenberger
Gillies	Martin	Schumacher
Graftey	Masniuk	Scott
Halliday	Matte	Smith
Hamilton	Mazankowski	(Churchill)
(Swift Current-	McCain	Stanfield
Maple Creek)	McCleave	Stevens
Hargrave	McGrath	Stewart
Hees	McKenzie	(Marquette)
Hnatyshyn	McKinley	Towers
Holmes	McKinnon	Trudel
Holt (M ^{me})	Mitges	Wenman
Howie	Muir	Whiteway
Huntington	Munro	Whittaker
Hurlburt	(Esquimalt-Saanich)	Wise
Jarvis	Murta	Wooliams
Jelinek	Neil	Yewchuk—95
Johnston		

● (1610)

M. l'Orateur: Je déclare donc la motion adoptée.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

M. l'Orateur: Je crois savoir que la Chambre est prête, moyennant le consentement unanime, à revenir à la présentation des bills pour permettre au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras) de présenter un bill sur la sécurité relative à l'immigration. La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI PROVISOIRE SUR LA SÉCURITÉ À L'IMMIGRATION

MESURE PORTANT SUR LES ORDONNANCES D'EXPULSION

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration) demande à présenter le bill C-85, concernant la sécurité à l'immigration.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LES SOINS MÉDICAUX

MESURE MODIFICATIVE LIMITANT L'ACCROISSEMENT ANNUEL DU COÛT PAR TÊTE DES SERVICES ASSURÉS EN CONFORMITÉ DES RÉGIMES D'ASSURANCE-SOINS MÉDICAUX

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 24 février, de la motion de M. Lalonde: Que le bill C-68,

Soins médicaux—Loi

tendant à modifier la loi sur les soins médicaux, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, et de l'amendement de M. Gilbert (p. 11210).

M. Alan Martin (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, avant de revenir à ce que je disais hier soir à propos du bill à l'étude, à titre de premier ministériel de l'arrière-ban à participer au débat depuis l'élection du nouveau chef de l'opposition officielle de Sa Majesté (M. Clark), et surtout à titre de député de l'arrière-ban, j'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter le député de Rocky Mountain de son éclatante victoire et lui souhaiter tout le succès possible, non seulement en mon nom, mais au nom de tous mes collègues de l'arrière-ban ministériel.

Des voix: Bravo!

M. Martin: Si quelqu'un a jamais douté de la valeur et de l'importance des députés de l'arrière-ban dans notre régime parlementaire, je pense que le succès de notre distingué collègue de Rocky Mountain a prouvé une fois pour toutes l'importance et même les immenses possibilités de ce groupe de députés.

● (1620)

L'honorable représentant se situe dans une lignée d'éminents chefs de l'opposition officielle de l'histoire parlementaire canadienne, dont la plupart semblent sortir des rangs de son propre parti, surtout au cours du siècle actuel. Encore une fois, je lui souhaite une longue et fructueuse vie dans ce poste important de chef de l'opposition qu'il commence à remplir. Naturellement, je mets l'accent sur les derniers mots.

Pour revenir au bill je voudrais ajouter une observation au sujet de la modération dans les dépenses, à laquelle j'ai fait allusion hier soir. C'est une question qui touche de près celle qu'a posée aujourd'hui le nouveau chef de l'opposition et je lui signale que le bill C-68 est un exemple de la modération dont il a parlé, je pense. Je m'étonne que ses honorables amis—et j'espère qu'il leur en touchera un mot—s'acharnent contre cette tentative du gouvernement pour exercer une certaine modération dans un secteur important de dépenses.

Il y a une autre chose que je tiens à faire remarquer, et je suis enclin à le faire maintenant en raison de l'obstruction systématique à laquelle on se livre actuellement. Je suis étonné de constater qu'à une époque où le taux d'inflation était inférieure à 10 p. 100, le parti conservateur ait imaginé de parcourir le pays en préconisant un important programme de lutte contre l'inflation, non pas un programme qui eût été mis en œuvre d'une façon raisonnable, comme le programme en cours d'application, mais un programme qui eût commencé par un blocage des prix et des salaires suivi de mesures sévères de lutte contre l'inflation. Voici que maintenant, seize mois plus tard, alors que le taux de l'inflation est supérieur à 10 p. 100, il décide de lutter contre la politique qu'il avait jugée si appropriée quand le taux d'inflation était considérablement inférieur. Je le signale parce que le nouveau chef de l'opposition a attiré l'attention sur cet aspect par la question qu'il a soulevée aujourd'hui à la Chambre à propos des dépenses gouvernementales, un problème auquel nous nous intéressons tous et auquel le ministre et ses collègues tentent d'apporter des remèdes grâce à des mesures comme le bill C-68.